

Versailles, le 29 juin 2018

objet: lettre ouverte

Monsieur le Préfet des Yvelines,

Nos associations alertent de longue date vos services sur la situation des personnes à la rue non hébergées faute de propositions, le 115 étant débordé et aucune autre proposition ne leur étant faite.

L'Etat a souvent une importante part de responsabilité dans le fait que ces personnes soient à la rue. C'est le cas, lorsqu'il décide d'expulser des personnes en situation de grande difficulté sans prévoir leur hébergement, en leur donnant pour consigne « appelez le 115 », alors que vos services savent pertinemment que le 115 est saturé et ne va pas pouvoir les héberger!

Cette situation s'est produite jeudi 21 juin. Des familles roumaines avaient été expulsées de Triel sur Seine le 14 juin. Environ 70 personnes avaient demandé à bénéficier pour une semaine de l'hébergement d'urgence proposé par l'Etat. Seules quelques familles ont pu bénéficier d'une prolongation d'hébergement par l'Etat. Le 21 juin vos services ont ordonné la mise à la rue de plus de 50 personnes dont au moins 29 enfants parmi lesquels plusieurs bébés, avec pour seule consigne « appeler le 115 ».

Comme la situation mentionnée plus haut le laissait prévoir, aucune de ces personnes n'a eu de réponse positive! Ce jour-là, plus de 120 personnes qui avaient fait appel au 115 ont dû dormir dans la rue. Sans compter les nombreuses personnes qui dorment habituellement dehors et qui, par découragement, n'appellent plus le 115, comme de nombreux tibétains dans la plaine d'Achères.

Le lendemain, même situation!

Depuis le 21 juin, ces familles, éminemment vulnérables, sont en errance, pourchassées par la police là où elles essaient de s'installer, sans solution d'hébergement.

Il s'agit d'êtres humains, Monsieur le Préfet, de femmes, d'hommes, d'enfants et de bébés. Beaucoup de ces enfants sont nés en France, n'ont jamais vécu ailleurs. Quelle image ces enfants vont-ils avoir, en grandissant, de leur pays, la France?

Monsieur le Préfet, vous avez été récemment nommé Préfet des Yvelines, vous êtes précédé d'une réputation de grande humanité. Nos organisations sont d'autant plus déçues en constatant que vous menez une politique d'acharnement envers les plus faibles.

Nous vous demandons instamment:

-d'héberger dans l'immédiat, de manière stable, toutes les personnes sans

abri depuis l'expulsion du 14 juin qui le souhaitent.

-De vous engager pour l'avenir, à ne pas procéder désormais à l'expulsion de personnes ou familles en difficulté sans avoir prévu auparavant les moyens de leur hébergement pérenne.

-De revoir les moyens de l'hébergement d'urgence, du 115 en particulier, afin que toutes les personnes qui en ont besoin soient hébergées sans délai et que personne ne dorme dans la rue.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur ces questions, dans la mesure où cela ne retarderait pas l'hébergement des familles expulsées le 14 juin.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respect.

Signataires:

- ACI 78 (Action catholique des milieux indépendants)
- Action Catholique Ouvrière 78
- ATD Quart Monde _ délégation des Yvelines
- ACIMA (Association Citoyenne pour Montigny à Venir)
- Association Démocratie et Solidarité sur Villepreux
- ATTAC 78 Nord
- Cercle de Silence de Mantes la Jolie
- Cercle de Silence de Versailles
- CAMA (collectif pour l'accueil des migrants à Achères)
- CEFY (collectif étrangers français en Yvelines)
- Collectif des petits déjeuners de la préfecture et des fêtes de la fraternité de Versailles
- Collectif de Soutien aux réfugiés et sans abri de la Confluence
- CIMADE 78
- CCFD-Terre Solidaire78
- Communauté Emmaüs du 78
- CFDT (Union Départementale des Yvelines)
- CGT (Union départementale 78)
- Confluence, Ecologie, Solidarité
- Croyants en Liberté Yvelines
- Hugues Fresneau, un des responsables de La Pierre Blanche
- Les Voisins solidaires de Versailles
- Ligue des droits de l'Homme 78
- Mouvement de la Paix
- RESF 78 (réseau éducation sans frontières)
- Romyvelines
- Un ailleurs pour tous
- Union Syndicale Solidaires